Image not found or type unknown

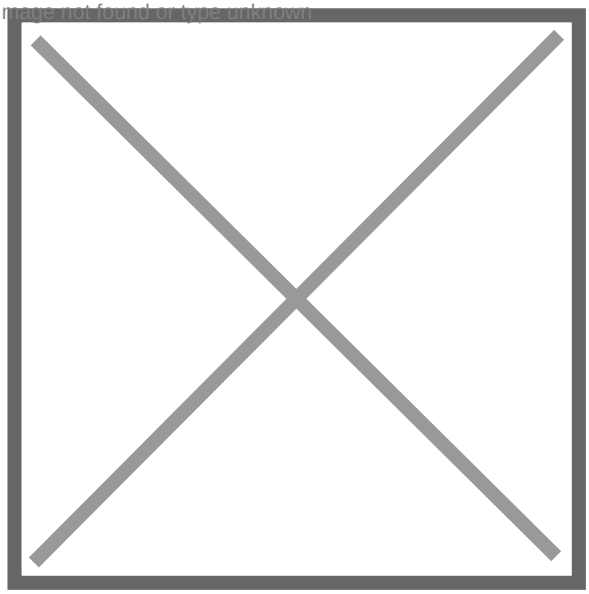

# Personne âgée dépendante et responsabilité des enfants

Par **rosie**, le **03/01/2008** à **15:21**

Bonjour,
C'est mon ami s'occupe de la gestion des comptes de sa maman (elle est très âgée et elle réside seule à son domicile) avec l'accord tacite de son frère et de sa soeur que l'on tient informé régulièrement, pour des travaux dans la propriété, par exemple. Actuellement, il n'y a pas de problème, chacun rempli bien son rôle en fonction de ses possibilités, mais que pourrait-on reprocher à mon ami si une discorde survenait entre les frères et soeurs ? quelles seraient les précautions à prendre sans attendre les conflits ? Merci de votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés